Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

AVIGNON UNIVERSITÉ

DÉLIBÉRATION
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ
N°CFVU-2022-024

SÉANCE DU 24 MARS 2022

POINT 4.3
AVIS SUR LE CALENDRIER PÉDAGOGIQUE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), en sa séance du 24 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Ange Polidori, Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire d'Avignon Université,

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-6-1-I,
Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
Considérant les modifications demandées en séance,

Après en avoir délibéré,

La CFVU émet un avis favorable sur le calendrier pédagogique de l'année universitaire 2022-2023, tel qu'annexé à la présente délibération, sous réserve des modifications demandées en séance.

Avis de la CFVU : favorable à la majorité (3 contre)

Membres composant la commission : 32
Membres présents (16) ou suppléés (7) : 23
Membres absents et non suppléés : 9

Avignon, le 25 mars 2022

Le Président d'Avignon Université

Philippe ELLERKAMP

AVIGNON UNIVERSITÉ 74 rue Louis Pasteur 84029 Avignon cedex 1

Service des affaires générales et institutionnelles

Affaire suivie par
Ange POLIDORI

Téléphone
+33 (0)4 90 16 28 09

Courriel
vice-president-cfvu@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE
Campus Hannah Arendt
74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 28 09
sagi@univ-avignon.fr